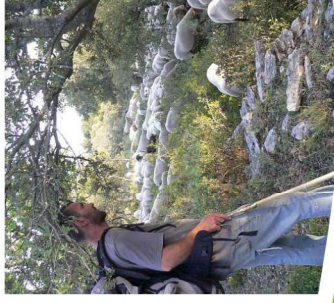




RELANCE
AGRONOMIQUE

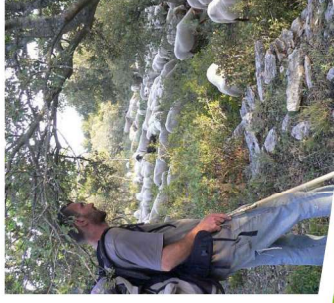
Session 4 : Mieux prendre en compte la santé des agriculteurs et des travailleurs agricoles

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Justice
Égalité
Environnement

6 février 2024



RELANCE
AGRONOMIQUE

Prévenir le mal-être en agriculture avec le Réseau Agri-Sentinelles

Juliette PROTINO
La Coopération Agricole

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Justice
Égalité
Proximité*



Journée PNDAR – Améliorer les conditions de travail en agriculture – 6 février 2024 Paris

Contexte

Une surmortalité par suicide dans le monde agricole français

- Plusieurs études menées au cours de la dernière décennie font état d'une forte prévalence du phénomène de suicide dans le monde agricole par rapport à la population générale.
- Pourtant, ces études sont parfois anciennes et leurs résultats varient fortement, en raison de divergences méthodologiques conduisant à des données statistiques parcellaires voire incohérentes.

→ **L'ampleur du phénomène est bien réelle, mais difficile à chiffrer avec précision.**

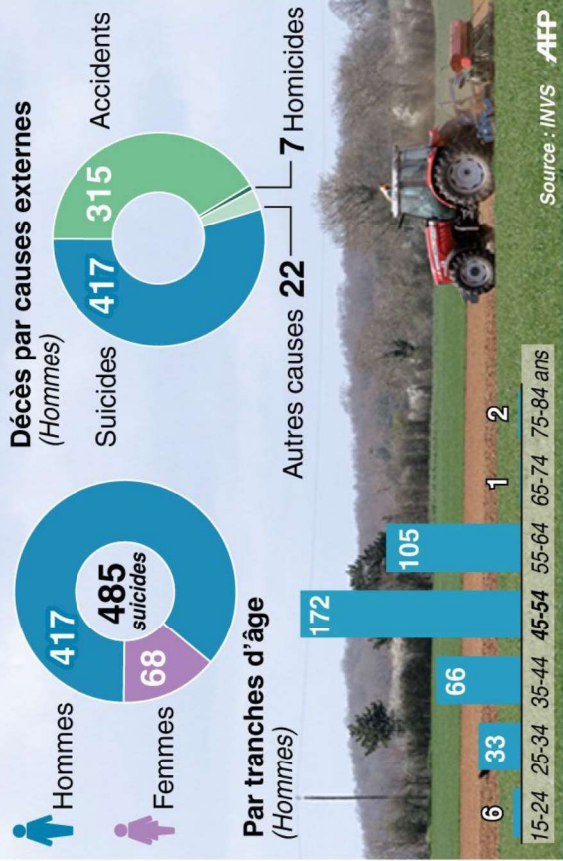
- Postulat qu'un éleveur en détresse ou déprise ne pourra pas s'occuper pleinement de ses animaux
 - Le bien-être de l'animal et celui de l'éleveur sont intimement liés. (« Quand un éleveur délaisse ses animaux, c'est qu'il s'est délaissé lui-même avant. » Stéphane Devillers, ELIANCE).
 - Concept de « One Welfare » / « Un seul bien-être ».

Un constat alarmant

Une surmortalité chez les éleveurs de bovins de 45-64 ans

Agriculteurs : le poids des suicides

Près de 500 morts en 3 ans, selon une étude sur la période 2007-2009



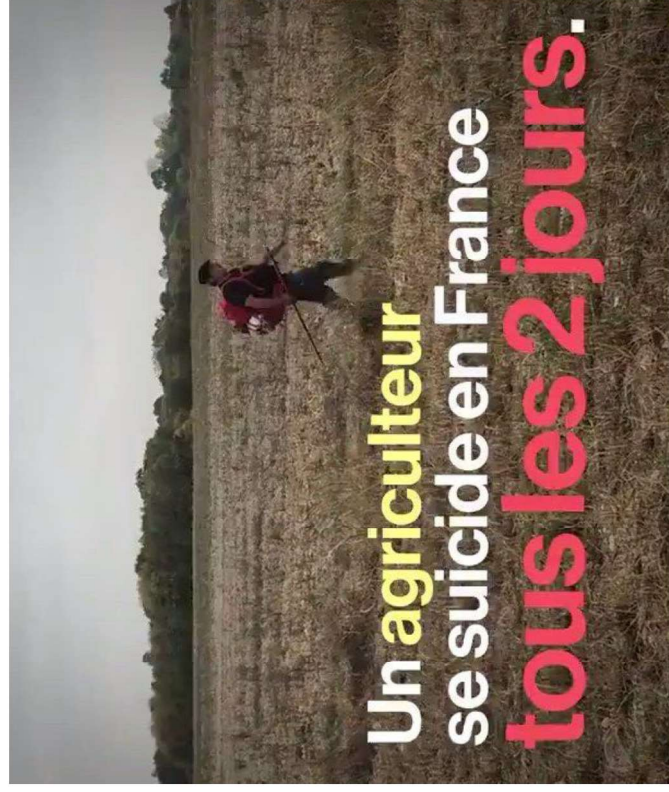
Cette étude montre en outre que :

- Le suicide représente la 3ème cause de décès, après le cancer et les affections de l'appareil cardio-vasculaire.
- La surmortalité par suicide frappe essentiellement les éleveurs des secteurs « **bovins lait** » et « **bovins viande** ».

* Etude INVS de 2013 sur des données de 2007 à 2009 : « Mortalité par suicide et par causes externes dans la population d'exploitants agricoles. »

Un constat alarmant

Un taux de suicide des agriculteurs supérieur de 20 % à celui de la population française



- 253 suicides d'agriculteurs et 43 d'agricultrices entre 2010 et 2011, soit ≈ 300 personnes.
- Des facteurs augmentant le risque de suicide chez les agriculteurs :
 - **Le sexe et l'âge** : Hommes de 45 à 54 ans
 - **Le statut juridique** : Exploitation à titre individuel (activité d'exploitant à titre exclusif)
 - **Le type de production** : Éleveurs de bovins laitiers ou de bovins allaitants
 - **La localisation** : Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes
 - **La surface agricole** : entre 20 et 49 ha

* Etude Santé Publique France de 2017 : « Caractéristiques associées à la mortalité par suicide parmi les hommes agriculteurs exploitants entre 2007 et 2011. »

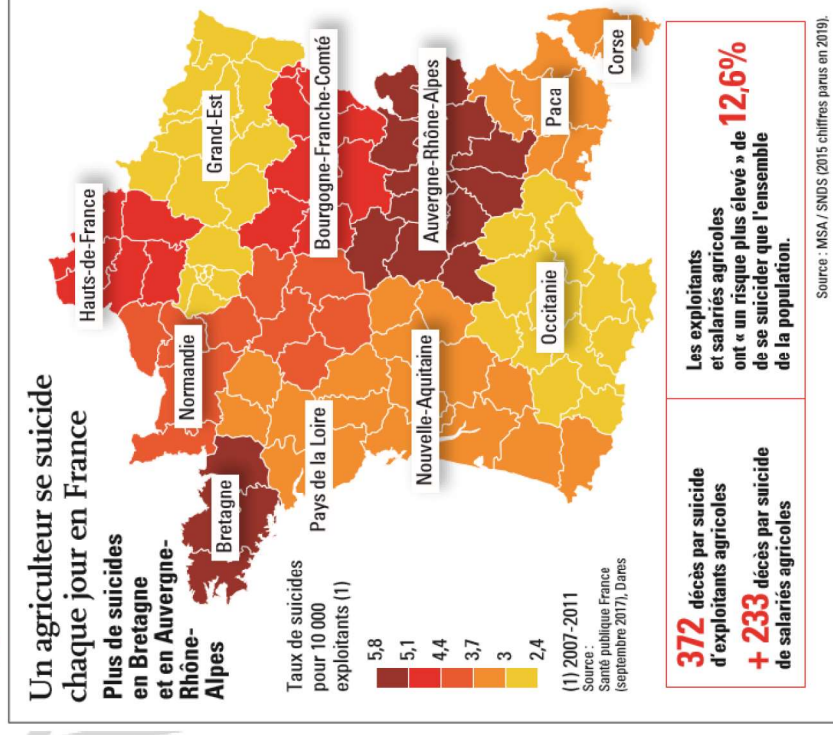
Un constat alarmant

Près de 2 suicides par jour parmi les exploitants agricoles

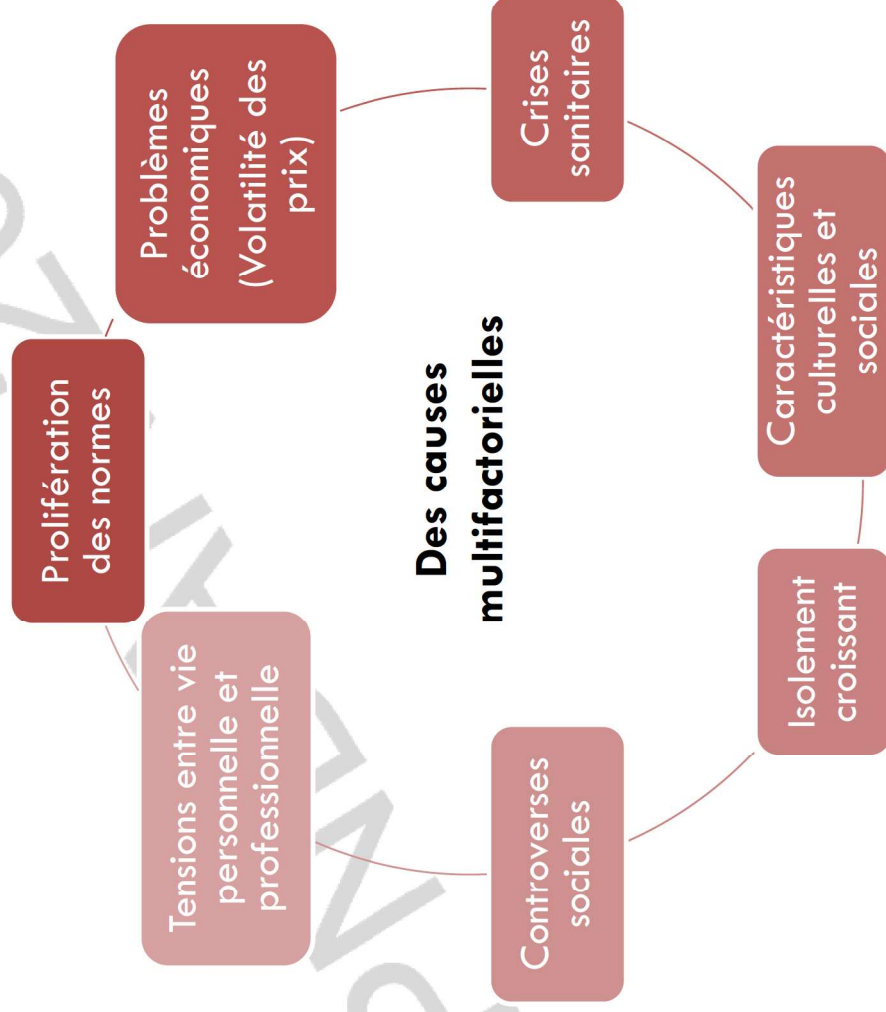
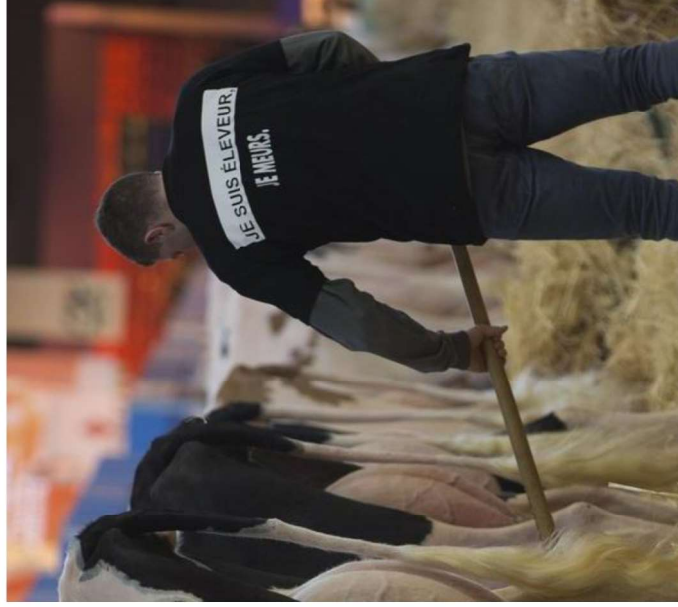
D'après l'analyse par la CCMSA du Système national des données de santé (SNDS) :

- **605 assurés** du régime agricole de plus de 14 ans se sont suicidés en 2015
- Soit **1,7 personne par jour**
- Le taux de mortalité par suicide est globalement plus élevé chez les **non-salariés** que chez les salariés agricoles

* Etude CCMSA de 2019 sur des données de 2015 : « Rapport au ministre chargé de la sécurité sociale et au Parlement sur l'évolution des charges et des produits au titre de 2020. »



Des causes multifactorielles



LA
COOPÉRATION
AGRICOLE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contributions au consensus
(AVRIL) de CIRCER

TROUVER
UNE ASSOCIATION

ACTUALITÉS

605 suicides
dans le monde agricole en 2015

18/07/2019

**INDICATION DU RÉSEAU SOLAIRENT
INSTRANS**

Après une année de la moule agricole en 2015, la situation est restée instable. Selon les Paysans, les crises de la violence de la santé que deviennent les crises de l'État de la Mutualité Sociale Agricole. La cession des biens et de la santé s'est de la situation. Les paysans trouvent tout le réseau.

1 2 3 4 5 6 7

9 JOUR TOUS LES ACTUALITÉS

[illegible]

Votre médecin habituel est la première personne à même de vous écouter. N'hésitez pas à le rencontrer en cas de lassitude.

Votre activité ne vous apporte plus satisfaction, vous vous posez des questions sur l'avenir de votre entreprise, **AGRISOLIDARITÉ 71**.

Votre activité ne vous apporte de grande détente, **AGRISOLIDARITÉ 71** est la pour vous aider de nuit comme de jour. Anonyme et confidentiel 24h/24 et 7j/7.

... avec des difficultés

- **Limites des dispositifs d'écoute** dans les postures de repli sur soi
- Dispositifs nationaux ou locaux souvent **mal connus**
- **Manque d'implication** de certains acteurs dans les cellules de prévention
- Manque de ciblage d'acteurs de « **confiance** » pour les éleveurs
- Occultation du **binôme humain/animal**
- Occultation de la **prévention des RPS** chez les sentinelles
- Omission de la **gestion des signalements** dans les entreprises amont au service des agriculteurs

Un potentiel de plus de **10 000 sentinelles**, au contact direct des éleveurs.

→ De véritables **synergies possibles** entre l'action des dispositifs d'accompagnement et celles des sentinelles.

Le Réseau Agri-Sentinelles



Faciliter la détection et prévenir les situations de détresse en agriculture

Techniciens,
conseillers,
vétérinaires,
agriculteurs...

A photograph of a man and a woman standing in a field. The man is on the left, wearing a dark jacket and glasses, holding a small plant. The woman is on the right, wearing a brown vest over a blue shirt, holding a tablet. They are both looking at the tablet together.

RÉSEAU AGRI-Sentinelles
REPÉRER, ALERTER, AGIR

Des sentinelles outillées et formées pour...



RÉPÉRER

- **Mieux repérer les agriculteurs en situation de fragilité**, qui rencontrent de graves difficultés ou qui se trouvent en détresse psychologique.

ALERTER

- **Orienter les agriculteurs** pour faciliter leur accès à un dispositif d'accompagnement adapté déjà existant.

AGIR

- **Développer des attitudes adaptées** aux agriculteurs en situation de fragilité.
- **Partager ses expériences** au sein du Réseau Agri-Sentinelles.

- **Engagement volontaire**
- **Balisage du rôle de sentinelle** :
≠ psychologues ou préventeurs des risques psycho-sociaux (RPS)
- **Respect de la vie privée** de l'éleveur
- **Pas de substitution** aux dispositifs existants
- Privilégier le dialogue entre l'agriculteur en détresse et une **personne de confiance** à ses yeux

Les acteurs agricoles se mobilisent !



Prévenir le mal-être en agriculture avec le Réseau Agri-Sentinelles 10

Une boîte à outil en ligne : Le site web



Qui pourrait l'aider ?

Des solutions doivent exister.

Je ne supporte pas d'être impuissant face à sa détresse.

J'ai peur d'empirer les choses en lui parlant.

VOUS VOUS DEMANDEZ COMMENT RÉPONDRE ?

Il n'en peut plus.

Elle trouve qu'elle échoue partout.

Il est triste, anxieux, fatigué.

Elle m'a conté qu'elle ne voyait pas d'issue.

Il m'a dit qu'il ne servait plus à rien.

VOUS AVEZ DÉJÀ RENCONTRÉ CES SITUATIONS ?

En cas d'extrême urgence, appelez Agri'écoute

09.69.39.29.19

(prix d'un appel local)

ou le 112

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT

REPÉRER
ALERTE
AGIR

SOMMET 2018 Delphine Neumeister Elsa Delanoue AGRI-SENTINELLES de l'Institut de l'élevage

Idole au SOMMET de l'élevage 2018

CIBLE

Les Agri-Sentinelles :
techniciens, conseillers,
vétérinaires, inséminateurs,
éleveurs...

Mais ouvert à tous,
en accès libre !

www.reseau-agri-sentinelles.fr

1. REPERER

Un catalogue de formations



Une dizaine de formations, nationales ou en région, pour monter en compétences :

- ☒ Apprendre à mieux repérer les situations difficiles
- ☒ Savoir trouver les mots pour soutenir l'agriculteur
- ☒ Adopter une écoute plus active
- ☒ Se protéger psychologiquement

« VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ACTEUR DE LA PRÉVENTION
DE LA DÉTRESSE DES AGRICULTEURS ?

FORMEZ-VOUS ! »

2. ALERTER

Un répertoire d'accompagnants



Près de **270** professionnels de l'accompagnement des agriculteurs en difficulté recensés, répartis sur toute la France métropolitaine = **Force horizontale de terrain**



Au contact d'un agriculteur en détresse qui nécessite un accompagnement :

- Lui communiquer les contacts de son département et l'inciter à les appeler
- Il pourra bénéficier d'un appui spécifique

3. AGIR

Comment s'engager ?



Des réponses aux questions que peuvent se poser les Agri-Sentinelles pour s'engager au sein du réseau

L'engagement dans le Réseau est volontaire.

Pour devenir une Entreprise Agri-Sentinelles :

- **Manifestez votre intérêt** auprès du Réseau ;
- **Transmettez à vos salariés** les différentes communications du réseau ;
- **Dégagez le temps de formation** nécessaire à vos salariés (de 1 à 3 jours selon la formule retenue) pour les aider à mieux repérer les agriculteurs en difficulté.



Réunion de présentation aux équipes



Identification des référents volontaires



Inscription des volontaires dans le réseau



Formation à la prévention du suicide



Communication aux équipes

BILAN



5 ans après le début des travaux du Réseau Agri-Sentinelles (RAS) :

- Constat de difficultés à suivre le déploiement de ce dispositif volontaire.
- Besoin d'un portage financier et politique de l'enjeu.
→ **Matérialisé par la feuille de route interministérielle et les cellules REAGIR**
- Souhait des coopératives de mettre toutes les forces en commun autour d'un enjeu de société plutôt que chercher la survivance de dispositifs isolés.
- Echanges initiés avec la CCMSA pour étudier comment le RAS pourrait abonder au dispositif national des sentinelles.

Le RAS a permis de mettre en mouvement des forces pour aboutir à la mise en place d'une politique gouvernementale d'envergure !

Merci de votre attention !



CONSTRUISONS LE RÉSEAU AGRI-SENTINELLES POUR PARTICIPER À LA PRÉVENTION DU SUICIDE EN AGRICULTURE



Juliette PROTINO

Responsable Bien-Être Animal

+33 1 44 17 57 11 / +33 7 48 15 61 81

jprotino@lacoopagri.coop

43 rue Sedaine, 75011 Paris



REPÉRER, ALERTER, AGIR

POUR EN SAVOIR PLUS :

elsa.delanoue@idele.fr

delphine.neumeister@idele.fr